

RECEPISSE DE DECLARATION

Associations
Loi du 1er juillet 1901

LE SOUS-PREFET, COMMISSAIRE-ADJOINT DE LA REPUBLIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT DE TOURNON

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et le décret du
16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour son application,

CERTIFIE avoir reçu le 4 mai 1987
de M. ELKAL Abderrahmane agissant en qualité de Président
de M. GUERROUCHE Saïd agissant en qualité de Treasurer
une déclaration du 28 avril 1987 par laquelle ils font connaître la
création
de l'association dite "Association culturelle arabo-islamique
de Tournon"

dont le siège est situé à TOURNON - (Ardèche) 56 rue du
Général Chapel
ainsi que deux exemplaires des ~~statuts~~ statuts de ladite association.



TOURNON, le 5 mai 1987
Pour le Sous-Prefet, Commissaire-Adjoint
de la République
Le Secrétaire en Chef,

J. M.
A. CANCÉ
Secrétaire

N.B. : Numéro d'enregistrement de l'association 2969
à rappeler dans toute correspondance.